

La Steg dans le rôle de la formation

Les interconnexions électriques entre les pays méditerranéens vont permettre de renforcer les ressources

Les pays maghrébins sont d'accord pour ouvrir le marché de l'électricité et pour coopérer avec les pays de l'Union européenne. Un tel choix permet de diversifier les sources d'approvisionnement en électricité et de renforcer l'offre, d'autant que certains pays sont moins nantis que d'autres. Encore faut-il que les pays concernés soient dotés d'autorités de régulation pour intervenir dans la transparence conformément à un cadre réglementaire cohérent et complet.

Le 3e séminaire sur l'ouverture des marchés de l'électricité dans les trois pays maghrébins (en l'occurrence l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) sur le marché intérieur de l'électricité de l'Union européenne a traité plusieurs questions relatives à un programme intéressant qui devait renforcer les échanges énergétiques entre la rive nord et la rive sud.

Le cadre de la transparence

M. Michel Thiollière, président de Medreg, a rappelé que le premier séminaire entrant dans le cadre de ce programme a eu lieu en septembre 2011 à Rabat, au Maroc. Il a été suivi d'un autre séminaire en Algérie. La troisième partie du séminaire est organisée les 11 et 12 septembre en Tunisie. Selon l'orateur, l'Union européenne est disposée à aider les pays maghrébins dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité. Le travail effectué dans le cadre des séminaires en question doit se traduire par des actions concrètes. Pas moins de 21 pays méditerranéens, y compris la Libye qui a adhéré récemment à ce programme, sont favorables à ces échanges qui requièrent des réglementations appropriées dans le cadre de la transparence. M. Thiollière s'est dit « confiant dans le travail fait malgré les différents problèmes. C'est qu'il existe une volonté des pays concernés de valoriser les richesses communes ». De son côté, M. Tahar Laribi, président-directeur général de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg), a souligné que « la société a toujours répondu présent aux initiatives qui visent à renforcer toute coopération avec les pays

de la région, notamment les pays européens, mais surtout les pays du Grand Maghreb ». Ainsi, dès le lancement du projet « Intégration progressive des marchés de l'électricité de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché intérieur européen (Imme), a-t-il poursuivi, notre société nationale d'électricité a mobilisé les compétences afin d'apporter son soutien à cette initiative. Elle peut ainsi être informée et suivre l'évolution du secteur de l'électricité dans la région, voire au-delà de la Méditerranée.

Les clés aux meilleurs outils

M. Laribi a indiqué à propos d'un projet précédent qu'il a duré plus de trois ans et a permis de former quelques centaines d'agents répartis entre les trois pays maghrébins. La Steg fournira donc l'assistance nécessaire aux pays concernés tout en étant disposée à assurer une mise à niveau. L'orateur s'est félicité de l'appui européen d'autant plus que, à la faveur de ce projet, les liens entre les spécialistes des trois pays ont été renforcés. Les différents acteurs dans le secteur de l'électricité dans les pays concernés ont pu réfléchir ensemble sur les opportunités offertes dans le cadre d'une stratégie qui s'adapte le mieux au contexte régional.

« Grâce à la mobilisation des compétences euro-maghrébines, nous nous attendons à un échange de savoir-faire très instructif et à une communication permettant de nous inspirer d'autres expériences qui nous faciliteraient l'accès aux meilleurs outils et nous familiariseraient au concept des marchés de l'électricité, tout en assurant une avancée vers le système électrique euro-méditerranéen ».

Le cadre est déjà disponible : la création d'un espace de libre-échange entre les pays méditerranéens et l'Union européenne s'inscrit dans le cadre d'un partenariat qui peut englober le secteur énergétique, conformément au processus de Barcelone et du Forum euro-méditerranéen de l'énergie lancé en 1997. Plus tard, le Protocole de Rome, signé le 2 décembre 2003, a confirmé l'adhésion des trois pays maghrébins à cette initia-

tive concrétisant le projet commun.

Coopération suspendue avec la Syrie

M. Stefano Corrado, représentant la délégation de l'Union européenne en Tunisie, a indiqué que la coopération euro-méditerranéenne occupe une place de choix dans les politiques extérieures de l'Union européenne, qui est le principal bailleur de fonds de la région. L'instrument européen de voisinage et de partenariat constitue le moyen de financement par excellence. Mais il existe aussi des instruments financiers pour les programmes thématiques.

Durant la période 2007-2013, le financement approuvé de l'instrument précité s'élevait à 11,2 milliards d'euros, alors que pour la période 2014-2020, le montant proposé s'élève à 18,182 milliards d'euros. Les pays de la rive sud participant à ce programme sont l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine, la Syrie (coopération actuellement suspendue) et la Tunisie.

La représentante du ministère algérien des Mines et de l'Énergie a fait un exposé des différentes réformes engagées par l'Algérie pour s'ouvrir sur le marché de l'électricité et renforcer la coopération. Une commission de régulation a été ainsi constituée, sachant que la consommation d'électricité dans ce pays a connu une augmentation importante. Le choix de l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique a été consacré.

Dans ce même contexte, le représentant du ministère marocain de l'Énergie, des Mines et de l'Eau a confirmé l'engagement du Maroc dans le marché euro-méditerranéen de l'électricité. Ce pays a également choisi d'exploiter au mieux les énergies propres ou vertes en mettant en place un cadre juridique approprié et des institutions spécialisées. Les réformes s'inscrivent aussi dans la régulation du secteur électrique et d'un plan d'action pragmatique. Le Maroc œuvre pour l'interconnexion électrique sur la base d'un cadre législatif approprié.

Nous y reviendrons.

Chokri GHARBI